

Les Cahiers de droit

Impressions d'un juriste voyageur

Henri Ader



Volume 42, numéro 3, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/043649ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/043649ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ader, H. (2001). Impressions d'un juriste voyageur. *Les Cahiers de droit*, 42(3), 397–405. <https://doi.org/10.7202/043649ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Impressions d'un juriste voyageur

Henri ADER*

Les amants à Romainville au troisième acte de *Ciboulette*, de Reynaldo Hahn, chantent : « Nous avons fait un beau voyage », arrivant de Paris d'où ils étaient partis au premier acte.

Ce soir, je ne le chante pas, mais je l'écris, à Poliné, quinze mois après le beau voyage à Québec dont voici quelques péripéties.

C'est de Poliné que le jeudi 5 août 1999 je téléphone à Dominique de la Garanderie, bâtonnière de Paris, pour la remercier. Elle m'envoie à Québec début octobre pour la représenter au forum organisé par la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec. Le maître d'œuvre, l'homme-orchestre en est Alain Prujiner, qui préside ledit forum et enseigne le droit à l'Université Laval.

Les Québécois fêtent le 150^e anniversaire de ces institutions qui ont assuré le développement du droit en français dans le coin nord-est du continent américain : Cour supérieure et Cour d'appel du Québec, Barreau du Québec, Chambre des notaires et Faculté de droit de l'Université Laval, nés les unes et les autres en 1849 ou 1847 et 1854.

Pour cette fête, les hôtes réunissent des gens de loi de langue française venus tout d'abord des autres provinces du Canada, dont le héraut est l'inoubliable Basile Chiasson, avocat à Bathurst au Nouveau-Brunswick et président de la Fédération des juristes d'expression française de common law.

Sont ici également des professeurs de droit, législateurs, magistrats, avocats, notaires de Suisse, de Belgique, de France, de l'île Maurice, du Sénégal, du Cameroun, du Mali, d'Algérie, du Maroc, de Roumanie et même du Brésil, d'Italie et de Pologne.

Pendant ces cinq jours studieux et de pérégrinations, nous bavarderons librement avec les uns et les autres. Plaisir inattendu et nouveau de

* Ancien bâtonnier ; membre du conseil de l'Ordre des avocats, Cour de Paris.

découvrir que le tout se déroule avec une franchise sans retenue que nos interlocuteurs se seraient interdite si nous avions été en France (nous sommes en pays francophone mais étranger à notre passé si difficile). Cherif Bennadji, maître de conférence à la Faculté de droit de l'Université d'Alger qui doit avoir une quarantaine d'années, n'hésitera pas d'ailleurs à montrer sa francophilie et, du même mouvement, à critiquer sévèrement mais avec sympathie notre petit monde français qui se croit encore le centre du monde, alors qu'en ce magnifique automne canadien il n'est même plus le centre de la francophonie. Celui-ci est, ici, sur les rives du Saint-Laurent.

Avec quinze mois de recul, du fond de ma Gascogne pluvieuse et froide en ce 30 décembre 2000, je vois que les deux souvenirs principaux de ce forum sont, d'une part, cet abandon sans arrière-pensée au bonheur qui naît de la communauté de langue et, d'autre part, j'y reviendrai bien sûr, la promenade à Tadoussac.

J'imagine que, du temps des douze Césars, les juristes qui parlaient grec auraient eu les mêmes joies, se réunissant par exemple à Antioche ou à Massilia, de parler en grec de leur langue et de leur droit, c'est-à-dire de leur civilisation. Cependant, reprenons les choses par le début.

Ayant donc accepté avec enthousiasme l'offre de la bâtonnière le 5 août, avant de m'envoler pour la retrouver à Atlanta en Géorgie à la réunion annuelle de l'Association du barreau américain, je reçois à mon retour à Paris le programme de l'intervention des avocats établi par le bâtonnier Henri Grondin, de Québec, ancien président de l'Union internationale des avocats.

Le mercredi 6 octobre, c'est le départ pour Montréal. Cette courte traversée n'est rien (compte tenu des cinq heures qu'à l'aller nous volons au dieu Chronos) comparée à ce qu'était, en train, la randonnée Paris-Toulouse en 1938. L'airbus A-340 d'Air France me dépose à l'heure à l'aéroport de Dorval et de là un petit avion d'Air Canada ou plutôt d'Air Nova qui ressemble à un Ilyouchine (et désigné sur le billet comme un Il-DH1) en 45 minutes m'amène à pied d'œuvre à Québec. Les invités logent à l'hôtel Loews le Concorde et on vient me quérir à l'aéroport.

Brian Mulroney, ancien premier ministre du Canada, accueille les participants au colloque. Il rappelle avec bonhomie qu'il fut étudiant au début des années 40 à Laval, avec modestie qu'il fut premier ministre du Canada de 1984 à 1993 et avec une feinte ironie qu'il n'est pas sûr d'avoir les mêmes conceptions que Mohamed Bedjaoui qui prendra la parole après lui.

Né à Sidi bel Abbès en septembre 1929, Mohamed Bedjaoui, ami de Geneviève Lefèvre Toussaint, a été avocat à la Cour de Grenoble, ambassadeur d'Algérie auprès des Nations Unies et président de la Cour interna-

tionale de justice de La Haye. Il est aujourd'hui membre de cette cour où il a été réélu pour neuf ans, soit de novembre 1996 à novembre 2005, par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies. Il s'adresse longuement au public sur le sujet suivant : « Mimétisme ou autochtonie juridiques, le cas singulier du Québec ».

À ce point de mon compte rendu, et comme ce soir mes souvenirs sont déjà lointains, j'ai le choix entre suivre pas à pas le programme du colloque dont j'ai sous les yeux le texte détaillé ou, laissant à celui qui voudrait en avoir le détail le soin d'en relire le catalogue, écrire simplement et sans respect de la chronologie ou de la primauté entre elles, les impressions que je retrouve quinze mois plus tard en évoquant au coin du feu polinéen ces journées canadiennes.

La première est sans aucun doute l'intervention de Philippe Séguin, le jeudi après-midi à l'assemblée plénière dans la salle Borduas, assemblée consacrée au thème qui suit : « Droits fondamentaux et justice ». Bourru, le sourcil froncé, contracté, il commence, la voix rogomme, enrouée, et nous dit des banalités sur la justice. Peu à peu, il se détend et nous confie que dans la démocratie moderne le pouvoir législatif et même exécutif appartient aux bureaux. Là, les hauts fonctionnaires préparent les lois, les décrets, les règlements. Le Parlement les vote peu ou prou modifiés. Les gouvernements passent, mais les commis dans les bureaux demeurent et le pouvoir exécutif fait appliquer les textes que le bon peuple croit nés de l'ardeur de ses députés et sénateurs.

Pendant une demi-heure, cette franchise me réjouit. Il faut être loin, au milieu des arpens de neige, chers à Voltaire, pour entendre un propos aussi sincère. Je lirai en revenant en Gaule son ouvrage intitulé : *Plus français que moi tu meurs : France Québec, des idées fausses à l'espérance partagée* qu'il a écrit ici et publié en 2000 aux Éditions Albin Michel à Paris et chez VLB éditeur à Montréal. Séguin y fait litière des idées reçues, du politiquement correct et des conventions officielles paresseusement acceptées. Il montre qu'il est possible de sortir du troupeau.

Ses auditeurs, magistrats, avocats comme il faut, sont un peu déroutés et ceux qui sont enchantés sont gênés de montrer leur plaisir.

Dans la matinée du jeudi, nous avons un atelier sur l'évolution du rôle des avocats. Le bâtonnier Denis Jacques, du Québec, Kassoum Tapo, de l'Ordre des avocats du Mali, les bâtonniers Albert-Louis Dupont-Willemin, de Genève, et Henri Grondin, du Québec, comme l'avocat Basile Chiasson déjà nommé, y montreront que les avocats, quand ils veulent s'élever au-dessus de leurs problèmes, grands ou petits (ce qui est rare), sont encore ceux qui osent dire l'impensable officiellement... ceux qui de temps à autre

voient la vérité des choses et l'avenir probable sous l'écorce lisse (mais inentamable) du consensus bien pensant. Je mêle ma voix aux leurs pour louer cet animal incongru qu'est l'avocat dans ce siècle où chacun n'a plus que des droits et ne se reconnaît aucun devoir.

Du jeudi, je garde aussi le souvenir du déjeuner où je retrouve le cher et vieil ami Jules Allard qui était bâtonnier du Québec quand je vins en 1981 représenter le bâtonnier Couturon à Montréal et qui est aujourd'hui juge à la Cour d'appel du Québec.

Dans l'après-midi, je vais à la salle Leduc-Fortin où se déroule un atelier sur les modes de règlement des différends et la justice. C'est là que j'entendrai le professeur Cherif Bennadji, de l'Université d'Alger, le doyen Pierre Lemieux de l'Université Laval, et l'avocat Paul A. Gélinas, originaire de Shawinigan, président de la Commission d'arbitrage international de la chambre de commerce internationale à Paris. J'aurai avec eux — je l'ai déjà dit pour Cherif Bennadji — des entretiens passionnants.

Paul A. Gélinas, abandonnant le droit et la politique, me parle d'un roman, *Trois jours en juin*, écrit et publié en 1998 par Steven Gambier, aux Éditions Libre Expression à Montréal. Je ne le trouverai pas en flânant dans Québec. De son cabinet parisien, Paul A. Gélinas me l'envoie en février 2000 au boulevard Raspail. Je le lis d'une traite et reviens ainsi à la politique. L'auteur suppose qu'au référendum de juin (1998 ou 1996, je ne sais plus) le peuple québécois a dit oui à l'indépendance. De rebondissements en rebondissements, insurrection armée, résistance militaire du Canada anglais, intervention musclée des États-Unis, découverte saisissante de la belle province pour le lecteur étranger que je suis, nous arrivons à l'effondrement des indépendantistes, chaque Canadien anglophone comme francophone comprenant enfin et trop tard que tout cela a été fomenté par les États-Unis pour s'assurer le contrôle de la voie d'accès aux Grands Lacs, et la 11^e province et le 51^e État.

Nous aurons en février 2000 une correspondance animée sur ce sujet, Paul A. Gélinas et moi. Il m'enverra l'opinion longuement motivée du professeur J.G. Castel, de l'Université York à Toronto, sur l'arrêt de la Cour suprême de 1998 : *Droit à l'autodétermination sécession du Québec. Principe de l'effectivité*.

Je relève l'épigraphe de *Trois jours en juin*, elle est de David Collenette, ministre de la Défense du Canada, dans le Livre blanc de 1994 : « un pays dont on ne considère pas qu'il mérite d'être défendu ne mérite pas d'exister ».

Je comprends en 2000 que l'affection que je porte au Québec depuis Thanksgiving 1950 (novembre) où je vins de Cambridge, au Massachusetts,

à Montréal avec John Fetherstonhaugh est de la même nature que la dilection que j'ai pour Israël depuis avril 1960.

Nombreuses autres impressions dont le temps passé accroît le souvenir précieux : la visite commentée de l'Assemblée nationale du Québec le vendredi après-midi. Elle est ordonnée comme la Chambre des communes à Londres. Une allée centrale s'arrêtant au pied du pupitre du président. À droite, la majorité, à gauche, l'opposition. Cette année, la majorité, le Parti québécois, est si grande que ses députés n'ont pas eu assez de place du côté qui leur est réservé. Il a fallu en loger une partie, l'excédent, dans une enclave taillée au cœur des bancs de l'opposition. Comment concilier cela avec la largeur de l'allée centrale qui, comme à Westminster, est calculée pour que même avec une épée (une grande cōlichemarde du xvii^e siècle) le député côté cour ne puisse atteindre un député du parti adverse, côté jardin.

Le commentateur et guide de cette visite est Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale. Petit, vif comme une ablette, incroyablement jeune pour nous autres Européens, il répond sans détour à toutes nos questions. Il a un fort accent québécois et quand il ne sait quoi nous répondre, il le dit, un point c'est tout. Son âge est inattendu, sa méconnaissance de la langue de bois aussi.

Autres souvenirs : le dîner du jeudi soir dans un bon restaurant de la vieille ville où le bâtonnier Denis Jacques invite le bâtonnier Grondin et les bâtonniers français, malien et suisse ainsi que le désopilant Basile Chiasson.

Les longues promenades dans les quartiers d'en bas le long du fleuve et ceux d'en haut animés et commerçants où le froid est déjà aigret. Le soleil, pâle, y est encore chaud. J'admire les statues de Montcalm et du général de Gaulle. Ils se tournent le dos. Le général est le vieil homme corpulent, droit et matois qui remonta le Saint-Laurent il y a environ 25 ans. Tout différent de celui qui à Londres, derrière la statue de George VI, est l'homme du 18 juin 1940, avec ses leggings et son képi aux deux étoiles à titre temporaire. Différent aussi de celui qu'a enfin accueilli Paris à l'automne 2000 : le libérateur descendant les Champs-Élysées le 25 août 1944.

Au dîner de gala, au château Frontenac le vendredi soir, Louise Arbour, juge à la Cour suprême du Canada depuis le 15 septembre 1999, nous fera participer à la vie étonnante qu'elle mena comme procureure aux tribunaux pénaux internationaux, poste unique où elle avait été nommée en 1966 par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Louise Arbour est de cette élite de femmes de qualité où tout naturellement se comptent aussi et entre autres Madeleine Albright (que je vis à Atlanta, alors ambassadrice des États-Unis aux Nations Unies, à la réunion de l'Association du barreau américain (ABA)) et Janet Reno, ministre fédérale de la Justice, qui à une autre réunion de l'ABA, à Atlanta aussi mais en août 1999, nous avait

émus quand, de profil gauche pour nous, elle saluait le drapeau de son pays, la main droite sur le cœur. Et nous voyions son bras gauche cruellement secoué par la maladie de Parkinson, tandis qu'impassible, derrière le président Clinton, elle écoutait le public debout, chantant le *Star Spangled Banner*.

Pour la bonne bouche et pour conclure, j'ai gardé le récit des journées du samedi et du dimanche à Tadoussac. Sous la pluie gasconne, je sens encore l'odeur du grand fleuve.

Tous les congressistes, femmes, hommes, jeunes ou vieux (dont je suis hélas !) notaires, universitaires, législateurs, magistrats ou avocats, européens, africains, ont accepté l'invitation de l'Université Laval. Nous sommes devant l'hôtel au pied de l'autocar. La journée est et restera sans nuages. À cette latitude (Nevers à peu près), le soleil trois semaines après l'équinoxe est encore haut sur l'horizon. Cependant, sur cette rive de l'Atlantique nord où il n'y a pas de *Gulf Stream*, il fait déjà froid, presque très froid. Bottes fourrées, bonnets de laine, écharpes colorées, chandails et vestes imperméables, on croirait le départ d'Amundsen et de sa troupe pour le pôle.

Nos hôtes nous ont fait peur : « Vous aurez le nez gelé, surtout sur le bateau, méfiez-vous. »

L'autocar suit à une sage vitesse la rive gauche du Saint-Laurent. Petite-Rivière-Saint-François, Port-au-Saumon, Port-au-Persil, Baie-des-Rochers. Bientôt le fleuve qui est encore à 2 000 km de l'océan s'épanouit, s'élargit, et nous devinons à peine la rive d'en face. La nôtre est escarpée, montueuse. Le car descend, grimpe, s'essouffle, repart. La végétation balayée par le vent se fait rare.

Nous voici au bord de la rivière Saguenay qui descend de Chicoutimi et se jette, large comme l'Amazone à Manaos, dans le Saint-Laurent en amont de Tadoussac. Le soleil se couche. Nous descendons à pied jusqu'à la rivière bleue presque noire (ce qui nous ramène à nouveau à Manaos et au Rio Negro qui s'y mélange à l'Amazone).

Le bac traverse la rivière Saguenay en biais, composant avec le courant. Le voyageur futé crie : « Une baleine à bâbord », c'est-à-dire dans la rivière. Personne n'a rien vu. Des rires fusent. Peut-être a-t-il raison.

L'hôtel Tadoussac est plus que complet, mais nous y logerons tous finalement. L'équipée tient des sports d'hiver et des safaris policés du club Med. Dîner alpin. Pas de veillée, notre groupe est trop disparate. Et il est perdu au milieu des sept ou dix autres bataillons de touristes venus profiter du dernier soleil avant le froid polaire.

Lever très matinal. Le petit navire pour aller voir les baleines nous attend dans le petit port au nord-est de l'estuaire. Bataillon par bataillon, nous montons occuper le pont. Une grande belle fille plus faite au froid que nous, les emmitouflés, prend son monde en main. Elle se tient à côté du timonier, sur une plate-forme abritée du vent. Quand chacun tient son coin de rambarde : « Imaginez, dit-elle dans le micro, que le bateau est une carte. La proue est le nord. La poupe, le sud, bâbord, l'ouest et tribord, l'est. » « Repérez où vous êtes et n'en bougez plus. » Nous comprendrons bientôt que cette robuste et fraîche cheftaine, longues jambes, col délicat et taches de rousseur, est une savante qui à l'Université a tout appris (et retenu) sur l'ichtyologie, les baleinoptères, les courants fluviaux et la culture sous-marine. « Vous avez bien noté votre position. » Je constate que je suis à tribord, est-nord-est. « Quand je verrai des baleines, je vous les annoncerai ainsi : baleines blanches en nord-nord-ouest, bélugas au nord, baleines grises en sud-sud-est, etc. »

Le bateau roule et tangué. Pas de baleine en vue. Pendant trois heures, nous naviguons dans cette mer intérieure ouverte vers le nord-est. Soudain, c'est l'enchantement. Les baleines apparaissent une à une, se rapprochent et folâtent autour du bateau. Cinq ou six de conserve, sur deux rangs, elles plongent sous nos yeux, ressortent en cadence, soufflant l'eau en un jet que le vent parfois nous lance au visage.

Ayant commencé mon récit, je retrouve dans le désordre du dossier « Forum international, Québec, octobre 1999 » qui m'attendait à Poliné le programme « Les voyages Laurier du Vallon — couleurs d'automne et baleines de Charlevoix ». Mon Dieu, mon Dieu, ma mémoire m'a trahi. Nous sommes partis le samedi 9 octobre à 8 h 30 de l'hôtel Loews Concorde à Québec et arrivés à midi à l'hôtel à Tadoussac. De 13 h 30 à 17 h, nous avons navigué au milieu des baleines et enfin passé la nuit à l'hôtel après que le petit navire nous eut emmenés dans la rivière Saguenay sur deux kilomètres remontant le long de la rive droite et descendant près de la rive gauche.

Après le petit déjeuner à 8 h le dimanche, le car nous a portés par la route panoramique de Pointe-au-Pic et Saint-Joseph-de-la-Rive, au Manoir Montmorency où nous déjeunâmes, et admirâmes la chute Montmorency¹.

1. Relisant mon récit écrit le 30 décembre 2000, j'y ajoute ce que je lis le 4 janvier 2001 dans l'hebdomadaire américain *Time* : « David Blaine le prestidigitateur qui, il y a peu passa soixante heures engagé dans un bloc de glace à New York, n'avait à l'évidence pas entendu parler de l'hôtel de glace à Québec. Au lieu de se tenir debout comme une goupille rigide dans Times square avec à peine la place de grelotter, il aurait pu ne pas faire

Une photo où je suis, devant cette cascade aux côtés du bâtonnier Kassoum Tapo, du Mali, et du bâtonnier Dupont Willemin, de Genève, photo prise par le notaire Alain Moreau de La Rochelle (président de l'Institut international d'histoire du notariat), m'a été envoyée par ce dernier.

Qu'importe la chronologie ! J'ai le souvenir des odeurs mélangées, du souffle assourdi de la baleine qui respire un bref instant avant de replonger et surtout de l'eau (que décrit si bien Steven Gambier dans *Trois jours en juin*), l'eau du fleuve, celle de la mer quand la marée remonte le Saint-Laurent, celle de la rivière Saguenay entrant dans le Saint-Laurent.

Avant de rentrer dans Québec et ses murs, uniques sur le continent américain, nous avons été faire nos dévotions à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il était sage de remercier dès alors l'Éternel.

Le lendemain lundi, en effet, je n'avais plus de louanges disponibles. Heureusement !

L'avion devait quitter le 11 octobre l'aéroport de Québec à 18 h. Alerté par le concierge de l'hôtel (qui sait tout comme un bon concierge de grand hôtel qui se respecte), je vais dès la fin de la matinée à l'aéroport.

Eh oui ! Le personnel au sol d'Air France à Montréal fait grève. Pourquoi ? Nul ne le sait à Québec. Ah les rampants ! c'est ainsi que s'appelaient jadis le personnel non navigant de l'armée de l'air ou d'une quelconque compagnie d'aviation. À Québec, l'aimable employée d'Air Canada qui me console me suggère d'aller prendre à Toronto l'avion d'Air France. Un petit avion d'Air Nova où je retiens la dernière place libre m'y emmène. À l'étonnement de l'agente de bord à Toronto, j'occupe dès cette ville le siège que j'avais retenu seulement à partir de Montréal. L'avion se pose pour le principe et pour rien à Montréal puisque personne n'en descend ou n'y monte.

Mardi matin, je suis à Roissy. Dès la nouvelle France, j'ai donc retrouvé l'ancienne où se joue à guichets fermés la comédie renouvelée des grèves. Il est vrai qu'elles sont les seules à se faire entendre du gouvernement de la gauche plurielle. Quelle pagaille ! Quelle disgrâce !

le pied de grue dans ses salles spacieuses aux colonnes de glace, boire de la vodka sur un bar en glace, faire des promenades en traîneau tiré par des chiens dans la neige alentour et se coucher sur des fourrures de daim. L'hôtel à 11 chambres (version miniature de celui de Jukkasjärvi en Suède) ouvre ce mois-ci dans le parc des chutes de Montmorency dans la banlieue de Québec. Si vous projetez d'y aller, réservez sans tarder, il commencera à fondre en mars et ne sera pas reconstruit avant l'hiver prochain. Renseignez-vous à www.icehotelcanada.com ». S'y rendre ou voyager sur Internet : voilà la question au 21^e siècle. »

La compagnie Air Nova s'était contentée de mon billet à destination de Montréal pour m'emporter jusqu'à Toronto et ne m'a pas demandé de supplément. Je n'ai pas le temps de m'attendrir sur l'état de mon pauvre pays, car je le quitte aussitôt qu'arrivé. Le conseil de l'Ordre du barreau de Bruxelles reçoit celui de Paris ce mardi 12 octobre. L'avion d'Air France a bien sûr du retard. Néanmoins j'arriverai à temps. Taxi Roissy, au 122 rue de Grenelle, douche, une bise à Patchique puis taxi pour la gare du Midi au Palais. Et à 14 h, ponctuel comme Philéas Fogg, j'entre, en robe, en même temps que mes confrères dans la belle et noble salle du conseil de l'ordre bruxellois.

Mon ire contre ces sacripants de rampants d'Air France se calme peu à peu.

Le chantant accent belge me charme, comme m'a charmé l'accent chantant du Québec.

Assis à la place que me réserve le protocole en haut de la table du conseil, j'écoute Risopoulos fils, membre du conseil de l'Ordre de Bruxelles, nous exposer la situation des avocats outre-quiévrain.

Je rêve de Moby Dick.